

LA QUALITÉ DE L'AIR

GRANDE CAUSE RÉGIONALE DE SANTÉ EN 2015

Trois millions de Franciliennes et Franciliens sont exposés à un air qui ne respecte pas la réglementation, avec des conséquences sur la **santé** à court-terme (irritation, asthme, bronchite, etc.) et à long terme (maladies chroniques).

Le coût de cette pollution pour la société est évalué entre 20 et 30 milliards d'euros par an pour la France métropolitaine, pour **6 mois d'espérance de vie en moins**.

Il n'est donc pas étonnant que la qualité de l'air soit devenue la **première pré-occupation environnementale des Franciliens** (68%), devant le changement climatique (54%) et l'alimentation (49%). 84% des Franciliens jugent désormais que la lutte contre la pollution de l'air est un enjeu prioritaire.



GRANDE CAUSE RÉGIONALE DE SANTÉ EN 2015

À l'initiative de Laure Lechatellier, vice-présidente, la Grande cause régionale de santé sur la qualité de l'air permettra de mettre en lumière cette problématique via une communication spécifique et l'organisation d'un colloque régional sur le sujet de l'exposition des populations précaires à la pollution de l'air à l'automne.

Cette Grande cause implique le lancement par la Région d'un appel à projets d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la pollution de l'air et d'accompagnement des changements de comportement, notamment concernant l'air intérieur (subvention régionale jusqu'à 23 000€ et 50% de la dépense).

Sont éligibles les projets associatifs (loi 1901) suivants :

- Prévention des risques sanitaires liés à la pollution de l'air (information, sensibilisation) : sources de pollution dans l'habitant ou à l'extérieur et comportements à adopter.
- Prévention et outils de sensibilisation pour une meilleure qualité de l'air intérieur : soutien aux bonnes pratiques, consommation responsable.
- Dépistage des maladies respiratoires.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : 18 MAI 2015.

Pour toute question ou contribution, dans l'attente de la publication de l'appel à projets, vous pouvez contacter :

→ Laure Lechatellier (laure.lechatellier@iledefrance.fr) en mettant en copie Enzo Poultreniez, chargé de mission (enzo.poultreniez@iledefrance.fr)